

L'Université du Mans propose des échanges Erasmus avec l'Europe, mais également, avec les États-Unis et le Québec. Quelles sont les démarches importantes à suivre pour monter son dossier ?

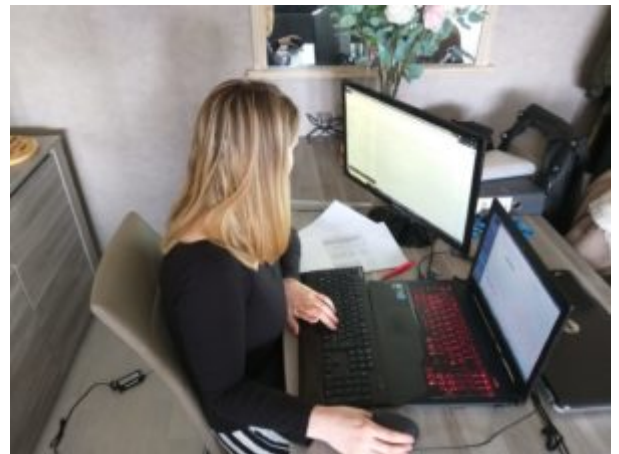
Les démarches administratives avec les Universités

Le Mans Université donne la possibilité de partir en Erasmus ou échange international dès la deuxième année de licence. Il suffit de prendre contact en début d'année avec le professeur référent Erasmus de sa filière.

Les noms et les contacts mails des référents figurent sur le site internet de l'établissement. Le dit référent explique alors la démarche à suivre aux étudiant(e)s intéressé(e)s et leur communique le contact du professeur référent de l'Université étrangère d'accueil.

Les papiers qui requièrent de la préparation

La carte d'identité ou un passeport sont nécessaires, ainsi qu'un VISA suivant la destination (hors Europe).



Il est important de se renseigner sur les programmes pédagogiques de l'université d'accueil afin de constituer une ébauche de son programme intitulé « learning agreement ». Ce contrat d'étude doit être signé par les référents et doit être en lien avec le cursus initial. Cependant, il est possible de tester les cours sur place et modifier son programme d'étude à condition d'obtenir l'accord des deux professeurs référents.

L'Université accueillante peut demander une **certification** avec un niveau minimum requis ou un simple entretien. Les deux cas requièrent de la préparation et parfois des rendez-vous pris bien à l'avance.

Les démarches administratives avec le service relations internationales



Il est également important de se renseigner auprès du service des relations internationales (RI) situé dans la [Maison des Langues](#) ou via le [site Internet](#), sur les aides financières proposées : aide régionale (Envoléo), bourse Erasmus+ (Europe), aide à la mobilité supplémentaire selon l'échelon des boursiers à critère social.

Même si la somme de documents peut impressionner, ils ne sont pas si compliqués à remplir. Le professeur référent accompagnera les élèves en difficultés en répondant à leurs questions. D'un point de vue financier, les bourses peuvent être assez conséquentes et cumulables.

Texte : Camille H. DELCAMP.

Photo de couverture : Le Mans Université.

Liens :

<http://www.univ-lemans.fr>

<http://www.univ-lemans.fr/fr/international/partir-a-l-international/etudes-et-programmes.html>

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)